

## Module de sensibilisation aux conséquences des actes accomplis et de leur impact sur les éventuelles victimes

« DE LA CONNAISSANCE DE SOI  
À L'ESTIME DE L'AUTRE »  
DE 14 À 20 ANS

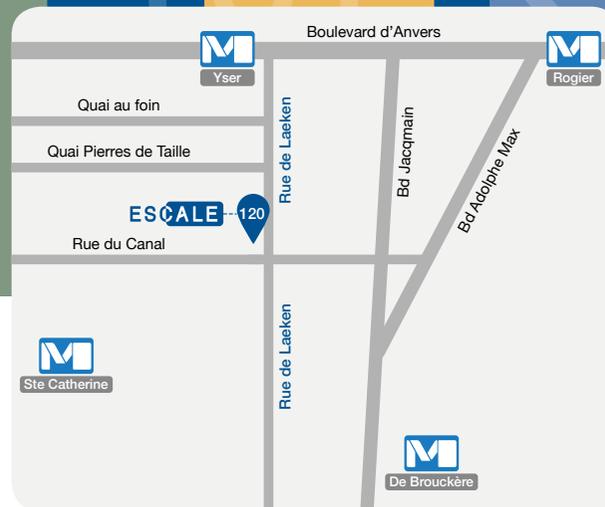


Le juge ou le Tribunal de la Jeunesse peut ordonner cette mesure judiciaire sous ordonnance ou jugement suite à la commission d'un fait qualifié infraction par un mineur d'âge.

Concrètement, Escale organise des modules de sensibilisation pour un groupe mixte de maximum 8 participants. Ces modules se déroulent pendant quatre journées consécutives durant les congés scolaires. Si la modalité collective n'est pas adaptée, nous proposons alors la réalisation du module de manière individuelle sur plusieurs séances de deux heures.

Durant les 4 journées du module, les intervenants veillent à rendre les ateliers dynamiques afin d'encourager la compréhension, la motivation et la participation de chaque jeune. Pour ce faire, ils utilisent différents outils pédagogiques et techniques d'animation. Des exercices individuels sont également proposés pour amener chacun à se recentrer sur lui-même.

Les intervenants sont également garants du bien-être de chaque participant au sein du groupe en favorisant un climat de bienveillance et de confiance. Un temps d'évaluation individuelle est prévu à la fin de chaque journée.



Design: www.acg-bxl.be

## Module de sensibilisation aux conséquences des actes accomplis et de leur impact sur les éventuelles victimes



« DE LA CONNAISSANCE DE SOI  
À L'ESTIME DE L'AUTRE »  
DE 14 À 20 ANS

**ESCALE** S.A.R.E.  
Service d'Actions Restauratrices et Educatives

Agréé et subsidié par la

**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  
AIDEALAJEUNESSE.BE

ESCALE S.A.R.E.  
Rue de Laeken, 120  
1000 Bruxelles

Tel 02/512 16 82  
Fax 02/511 27 40  
escalesare@gmail.com  
www.escalesare.be

Ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 (répondeur 24h/24h)

**ESCALE** S.A.R.E.  
Service d'Actions Restauratrices et Educatives

# DÉROULEMENT

RÉCEPTION DU  
MANDAT JUDICIAIRE

Premier  
contact

## ENTRETIEN FAMILIAL

Au premier entretien, les deux intervenants qui animent le module rencontrent le jeune et ses parents afin de recueillir leur perception du fait reproché et leurs attentes par rapport à la mesure.

Les modalités concrètes et les objectifs du module leur sont également présentés. Si nécessaire, les intervenants renvoient le jeune seul pour préparer sa participation.

Pendant  
le module

## SÉANCES COLLECTIVES

**Durant les quatre journées du module, les thèmes suivants sont abordés :**

### Jour 1 :

La connaissance de soi en aidant les jeunes à identifier leurs besoins, valeurs et objectifs personnels ;

Le rapport à la loi en invitant les jeunes à réfléchir ensemble au sens des règles de vie en société ;

### Jour 2 :

La gestion des émotions en initiant les jeunes à la découverte de leurs propres émotions et à la gestion de l'agressivité ;

### Jour 3 :

L'estime de l'Autre en les amenant à identifier les conséquences de leurs actes et à développer leur capacité d'empathie envers les victimes ;

L'affirmation de soi en encourageant les jeunes à prendre leur place dans le groupe, à mieux résister aux influences de leurs pairs tout en questionnant la notion de loyauté ;

### Jour 4 :

Le vivre ensemble en prenant conscience de l'impact des stéréotypes et des différentes formes de discrimination qui en découlent.

Évaluation

## ÉVALUATION ET FIN DE LA PRISE EN CHARGE

Une évaluation est réalisée avec le jeune et sa famille au regard des attentes formulées au préalable. La famille prend connaissance du rapport qui sera adressé au juge de la jeunesse. Ce rapport décrit le parcours du jeune depuis le début de notre prise en charge et son degré d'investissement dans le module.

ENVOI DU RAPPORT  
FINAL AU MANDANT

## OBJECTIFS

EN PARTICIPANT AU MODULE DE SENSIBILISATION, LES JEUNES SONT AMENÉS À :

- Réfléchir aux questions suivantes :
  - Quel est le sens des règles et de la Loi pour vivre ensemble
  - Quelle est leur part de responsabilité face aux actes commis
  - Quelles sont les conséquences pour les victimes et leurs proches
  - Comment éviter les situations à risques
  - Comment résister aux influences négatives
  - Comment mieux gérer leurs émotions pour éviter les réactions agressives voire violentes
- Identifier leurs besoins, valeurs, ressources et objectifs personnels
- Échanger sur les notions de « vivre ensemble » et de Citoyenneté en prenant conscience de l'impact négatif des stéréotypes et des différentes formes de discrimination